

LE COMPOSTAGE

Afin de réduire ses déchets, la Communauté de communes propose à ses habitants de **s'équiper d'un composteur GRATUITEMENT**. Grâce à lui vous réduirez d'environ 30% votre volume d'ordures ménagères.



Vous pouvez y mettre vos déchets de cuisine et de table (sauf viande et poissons), ainsi que vos déchets de jardin. Pour faire un bon compost, penser à le brasser régulièrement.

Besoin d'aide ? Des référents composteurs sont disponibles pour vous aider en cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.

LE BAC GRIS

Tous les déchets ménagers en sacs !

Le bac à couvercle gris (ou vert) doit contenir uniquement des déchets ménagers non valorisables et sont à déposer **dans un sac fermé**.



ORDURES MÉNAGÈRES DIVERSES

PETIT OBJET EN PLASTIQUE
NON ÉLECTRONIQUE

DANS UN SAC FERMÉ

Les masques à usage unique sont à déposer avec vos ordures ménagères en sac ! Jamais dans le bac TRI.

Attention ! Si des sacs sont posés à côté de votre bac ou un couvercle entre-ouvert, celui-ci ne sera pas collecté.

Un problème, une question ?

SERVICE DÉCHETS

7 rue Béranger à Parthenay
Tél. : 05 49 94 90 13 - dechets@cc-parthenay-gatine.fr
www.cc-parthenay-gatine.fr

PETIT GUIDE DU TRI

PARTHENAY-GÂTINE

PCG
Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

POUR CHAQUE DÉCHET SON TRI !

En France, chaque année c'est 1,6 million de tonnes de CO² évitées et 23 milliards de litres d'eau économisés grâce au tri et au recyclage des emballages ménagers et des papiers.*

Vos efforts ont permis de récupérer 13% de déchets recyclables supplémentaires depuis l'extension des consignes de tri. Poursuivons tous nos efforts.

Dans ce petit guide, vous trouverez les **principales consignes de TRI pour ne plus vous tromper !**

NOUVEAU SITE INTERNET

→ Calendriers de collecte, demande de composteur, guide de collecte, demandes d'accès en déchèterie, demande de changement de bacs

Retrouver toutes les informations sur le site internet de la Communauté de communes www.parthenay-gatine.fr

LE BAC JAUNE*

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT EN VRAC !

Les emballages doivent être déposés
EN VRAC et **NON IMBRIQUÉS.**

Il n'est pas nécessaire de les laver, il suffit de bien les vider.



TOUS LES PAPIERS



BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



**À JETER ?
À RECYCLER ?**

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ

L'APPLI GUIDE DU TRI



**RENDEZ-VOUS SUR :
CONSIGNEDETRI.FR**

*Ou sac jaune pour le cœur de ville de Parthenay

LES DÉCHÈTERIES



**15
PASSAGES**

Grâce à votre carte de vie quotidienne, CVQ,
vous pouvez accéder aux 3 déchèteries.

Pensez à bien l'activer auprès du service déchets.



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

PARTHENAY EN ÉTÉ

(du 1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi : fermée le matin / 14h - 18h15
Du mardi au samedi :
9h - 11h50 / 14h - 18h15

PARTHENAY EN HIVER

(du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi : fermée le matin / 14h - 17h45
Du mardi au samedi :
9h - 11h50 / 14h - 17h45

AMAILLOUX : TOUTE L'ANNÉE

Lundi : de 9h à 11h55,
Vendredi : de 9h à 11h55,
Samedi : 14h à 17h25

THÉNEZAY : TOUTE L'ANNÉE

Lundi : 14h - 17h25,
Mercredi : 9h - 11h55,
Vendredi : 14h - 17h25,
Samedi : 9h - 11h55

Les déchèteries sont fermées
dimanches et jours fériés.

LE VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



BORNE À VERRES

Si un de vos bacs (jaune ou gris) contient du verre, celui-ci ne sera pas collecté.